

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 14 février 2024
N° de dossier.: 115805.00236/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Contestation de la réponse fournie par le Distributeur à la question 3.2 de la FCEI HQD - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2023-2032 du Distributeur
Dossier : R-4210-2022 Phase 2

Chère consœur,

La présente vise à contester la réponse fournie par le Distributeur à la question 3.2 de la FCEI.

Question 3.2

À sa question 3.2, la FCEI demande au Distributeur d'indiquer pour chacune des heures et chacune des courbes, la probabilité d'occurrence et l'appel de puissance en kW. Eu égard aux appels de puissance horaire, la FCEI soumet que la lecture visuelle de la figure 1.1 fournie par HQ ne permet pas d'en apprécier précisément la valeur.

La FCEI réitère sa demande de produire les données sous-jacentes à cette figure.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/dh

